

RELEVÉ DE DECISIONS DU COMITE RIZICOLE du 12 juin 2014

Thème	Information synthétique / Réaction des membres	Réponse / Commentaire / Décision
Situation du marché rizicole	<p>Monde</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production, consommation et stocks mondiaux en nette progression, résultats de l'amélioration des récoltes en Extrême Orient et à une baisse de production en Chine (mauvaises conditions climatiques). - Commerce international. Importations 2013, la Chine reste le 1^{er} importateur mondial. Afin de répondre à la demande nationale, l'Indonésie et les Philippines seront contraints d'accroître leurs importations. Coté exportations : la politique menée par les autorités thaïlandaises ont écarté le pays de la 1^{er} place des exportateurs mondiaux au profit de l'Inde, du Vietnam et du Pakistan. - La chine est pressentie pour devenir un important importateur dans les prochaines années. Face à la flambée des prix des riz locaux, il devient plus rentable d'importer. D'autant que des contrats ont été conclus de gouvernement à gouvernements entre la chine et le Vietnam ou avec la Thaïlande. - L'ensemble des cours mondiaux est en net recul depuis quelques mois et plus particulièrement les cours des riz asiatiques. <p>UE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surface ensemencée en baisse conséquente (6% en moyenne entre 2012/13 et 2011/12) - Baisse globale de la production des 2 pays producteurs européens: l'Italie et la France. - Progression des exportations de plus de 25%. Stabilité des importations européennes avec une augmentation des importations originaires des PMA notamment du Cambodge et la Birmanie <p>France</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bilan 2012/13 reste stable. - Bilan prévisionnel 2013 : forte baisse des rendements agronomiques, des surfaces et donc de la production mais rendements usinage particulièrement excellents. - Cours du riz blanchi en France : on note une augmentation des prix du long A et la baisse des cours du long B et des riz ronds . - 2014 : Prévision d'une chute conséquente des surfaces estimée entre 12 et 13 0000 ha. 	<p style="text-align: center;">Validation des bilans par le Comité.</p>

Thème	Information synthétique / Réaction des membres	Réponse / Commentaire / Décision
<p>Un point sur la mise en place d'une MAEC Relative à la filière rizicole (Alain MADAULE)</p>	<p>Mise en place d'une MAEC relative au maintien de la production de riz pour lutter contre le risque de salinisation des terres afin notamment de favoriser la biodiversité des milieux humides adjacents</p> <p>Dans un contexte de forte baisse du montant de l'aide découplée à partir de 2015, en raison du mécanisme de convergence voulu par la Commission européenne qui aura à n'en point douter une répercussion négative sur les surfaces cultivées, le Ministère de l'Agriculture a choisi, après diverses rencontres avec les représentants professionnels, de soumettre à l'acceptation de la Commission une MAEC destinée au maintien d'une certaine proportion en Camargue de cultures en submersion afin de favoriser la biodiversité particulière à l'écosystème de la zone rizicole en évitant le risque de salinisation des terres.</p> <p>Un engagement pour une période de 5 ans pourrait être souscrit par un riziculteur à la suite de la définition « d'une ligne de base » unique au sein d'un même territoire.</p> <p>Cet engagement rémunérerait sur ce territoire ainsi défini 1 à 2 culture(s) de riz supplémentaire(s) en sus de la ligne de base préfixée.</p> <p>Le calcul de la rémunération proposée est basé principalement sur le différentiel constaté entre les marges réalisées sur le riz et le blé dur (qui est en faveur de la culture sèche). Ce différentiel (accru par le coût de réalisation d'une reprise de nivellement après culture sèche) se monte à 90,37 €/ha annuels pour 1 culture de riz supplémentaire et à 180,74 €/ha annuels pour 2 cultures de riz supplémentaires.</p> <p>Il est à préciser que 5 autres validations de MAEC concernant la culture du riz ont été soumises à l'approbation de la Commission.</p> <p>Un exploitant agricole qui souscrirait l'ensemble des engagements unitaires proposés (qui sont cumulables entre eux) pourrait percevoir jusqu'à 456 €/ha annuels. (A.M – DRAAF-PACA)</p>	
Thème	Information synthétique / Réaction des membres	Réponse / Commentaire / Décision
<p>Programme de recherche et développement</p>	<p>Programmes de recherches & développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des programmes engagés en 2013 et réalisés en 2014. - Un point sur l'avancement des réalisations 2014. - Présentation des coûts des projets proposés de 2009 à 2013. - Proposition d'associer et de partager les recherches avec les différents acteurs de la filière notamment les transformateurs 	<p>Une réunion définissant les orientations R & D de 2015 se tiendra le 3 juillet 2014</p>

Thème	Information synthétique / Réaction des membres	Réponse / Commentaire / Décision
Programmation d'actions de promotion	Programmation d'actions de promotion <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des programmes engagés depuis 2013 et leurs réalisations. - Présentation du plan de financement des actions de 2012 à 2014 par FranceAgriMer et les autres financeurs publics. 	Une réunion définissant les orientations Promotion & communication de 2015 se tiendra le 7 juillet 2014
Proposition de mise en place d'une réflexion stratégique et d'un plan d'action associé pour la filière rizicole	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la proposition de réflexion stratégique - Tour de table avec les membres du Comité Rizicole 	Intérêt validé pour mettre en place un groupe de travail répondant à cet enjeu à partir de septembre